

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 17 octobre 2024

(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 octobre 2024 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE SUR MEUSE. La réunion est publique. Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Monsieur Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 17 présents, 4 pouvoirs, 1 excusé et 1 absence.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.

Madame le Maire informe l'assemblée de l'ajout d'un point à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 septembre 2024. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

2024-10-00 : Compte-rendu de décision prise par délégation du Conseil Municipal

Madame le Maire donne lecture de la décision suivante :

- **Décision n° 01/2024** : lancement du marché de travaux de dissimulation des réseaux aériens de la rue du Général Sarrail

2024-10-54 : Installation du Conseil Municipal des Enfants (CME)

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à approuver l'installation des membres élus le 17 octobre 2024 du Conseil Municipal des Enfants qui a été créé en 2021.

2024-10-55 : Vente d'un scooter à un particulier

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à vendre un scooter à un particulier au prix de 200,00 €.

2024-10-56 : Contrat de prestation périodique avec l'APAVE

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer le contrat de prestation périodique pour la vérification des installations électriques dans les bâtiments communaux (Locaux associatifs, église, local terrain foot, bibliothèque, Maison de santé pluridisciplinaire et Maison médicale, Immeuble Poste – Souvenir Français – Chez NALA) avec l'APAVE de Nancy pour un montant annuel de 2 710 € HT renouvelable par reconduction tacite d'année en année et 846,88 € HT pour la 1^{ère} visite.

2024-10-57 : Affectation du résultat 2023 – Budget général

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à rectifier le tableau d'affectation du résultat 2023.

Questions diverses :

Samuel AMBROSIO

Quelles sont les orientations budgétaires prévues par la municipalité pour la préparation du budget 2025 suite aux annonces gouvernementales ?

Réponse de Madame le Maire :

Les dotations de fonctionnement ne devraient pas changer.

Pour l'investissement, dans le cadre du FCTVA, la commune retoucherait moins de TVA.

Informations diverses :

Marie-Paule SOUBRIER :

- Territoire Intelligent avec LOSANGE et la Région Grand Est
 - o Jérôme DUMONT, Président du Conseil Départemental, et Julien DIDRY, Conseil Départemental en charge du numérique, sont venus en mairie voir le projet mis en place.
- Concernant le cimetière : expérience de tri avec différentes poubelles.
- Signature de la promesse de vente a eu lieu chez le notaire pour la vente du terrain à Mc Do.

Laura JANDIN-CAPAO :

- Problème de stationnement devant les habitations avenue Gaston Demenois au niveau du terrain de foot.

Patrick MARTIN :

- La plantation d'arbres au Fort de Belleville est prévue prochainement. Il préparera un parking pour le stationnement.

Régine MUNERELLE :

- La Mission Locale intègre un nouveau local : l'ancien bâtiment SOPALOR, rue du Général Sarrail à Belleville sur Meuse.

Madame le Maire remercie les enfants du CME pour leur future participation à la vie de la commune.

La séance a été levée à 20 h 45 mn.



Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER

Affiché le 24 OCT. 2024